

Lycée Français de Djibouti
Djibouti, 22 avril 2025

À Madame L'Ambassadrice de France à Djibouti

Sous couvert de Monsieur le Proviseur

Copie: Monsieur Éric Chevreul, COCAC

Copie: Madame Rakuzin, Première conseillère de l'Ambassade de France à Djibouti

Copie: à Madame la cheffe de secteur de l'AEFE, Madame Reynaud

Copie: à SNES Paris et SE-UNSA Paris

L'équipe éducative du Lycée Français de Djibouti, rassemblée dans le cadre de l'intersyndicale SNES / SE UNSA, souhaite vous faire part de son profond malaise face au climat de travail qui s'est considérablement détérioré ces dernières semaines et vous appelle à soutenir tous les personnels du Lycée Français de Djibouti mis en difficulté par la procédure judiciaire lancée à l'encontre de l'Administration de notre établissement.

Ces procédures délétères entraînant la judiciarisation des problématiques liées à l'établissement ne nous permettent plus aujourd'hui d'assurer nos métiers dans un climat serein et nous sommes dans l'obligation de stopper les projets éducatifs qui contribuent largement à l'excellence de notre établissement, à la réussite et à l'épanouissement de nos élèves.

Nous refusons catégoriquement d'exercer nos missions sous la menace, les attaques personnelles, les intimidations récurrentes et les tentatives de judiciarisation à notre encontre. Cette situation est intolérable et porte gravement atteinte à nos conditions de travail, à notre intégrité professionnelle, et plus largement à l'équilibre de l'établissement.

Nous sommes des personnels engagés, formés, et investis dans l'accompagnement de tous les élèves. À ce titre, nous réclamons la confiance et le respect qui sont dus à notre fonction. Si le système continue de se désorganiser sous de telles pressions, ce sont avant tout nos élèves qui en subiront les conséquences, et cela, nous ne pouvons l'accepter.

De ce fait, nous vous informons qu'à partir de demain, des actions collectives seront menées dans l'établissement afin de faire entendre notre voix et de défendre nos droits ainsi que la dignité de notre travail.

Nous vous réitérons notre souhait de régler toutes les problématiques inhérentes à nos fonctions dans un climat apaisé favorisant la médiation.

Nous restons disponibles pour un échange dans un cadre serein, respectueux, et constructif. À condition, bien entendu, que cessent immédiatement les pratiques de pression et d'intimidation.

Dans l'attente d'un retour de votre part, veuillez recevoir, Madame l'Ambassadrice, nos salutations déterminées.

L'intersyndicale du lycée Français de Djibouti: SNES / SE UNSA



**AMBASSADE
DE FRANCE
À DJIBOUTI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Ambassadrice

N° 2025 - 0164834

Djibouti, le 23 avril 2025

Mesdames et Messieurs les Professeurs et Membres du personnel administratifs,

J'ai bien pris note du courrier de votre intersyndicale du 22 avril 2025, dans lequel vous me faites part de votre profond malaise face à un climat de travail détérioré au sein de l'établissement, accentué depuis la procédure judiciaire en cours.

L'ambassade est consciente des difficultés relationnelles au sein de la communauté scolaire et s'est toujours efforcée d'accompagner l'équipe de direction. Le COCAC ou son adjointe participent systématiquement à toutes les réunions des instances de gouvernance de l'établissement. Ils ont supervisé au LFD la gestion de crise suite à l'accident d'autocar scolaire le 3 décembre 2024. Ils se sont régulièrement mobilisés pour accompagner et conseiller la direction du lycée (harcèlement scolaire, mise en place de l'uniforme, etc.). J'ai moi-même participé au conseil d'établissement du 26 novembre 2024.

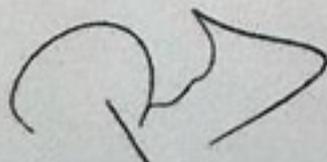
S'agissant de la procédure judiciaire concernant deux collègues, nous leur avons fait part de notre solidarité et avons relayé auprès de l'administration de tutelle la demande de protection fonctionnelle. S'agissant du fond de l'affaire, il convient de garder à l'esprit la nécessité de respecter les institutions djiboutiennes et le cours de la Justice.

Vous mentionnez dans votre courrier « le règlement de problématiques inhérentes à vos fonctions ». Je ne peux que vous réitérer ma disponibilité à évoquer tous vos problèmes lors d'échanges avec les représentants du personnel, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire par le passé. Je crois au dialogue social et la mobilisation de l'intelligence collective dans la recherche de solutions pour améliorer le bien-être au travail. Vous faites également références à des « pratiques de pression et d'intimidation ». Ces termes correspondent à des faits que la loi réprime, et qui doivent être dénoncés. Je vous invite à le faire par les voies appropriées.

.../...

Je saisis cette occasion pour vous réaffirmer que l'Ambassade continuera à se mobiliser pour le rayonnement du LFD, l'excellence de la formation académique qu'il dispense et qui fait référence dans le pays. C'est à vous tous collectivement qu'on le doit. Le lycée est un pilier de notre communauté et un projet phare de notre action dans le domaine éducatif, priorité de l'action de la France à Djibouti. Je salue votre engagement et votre détermination dans l'accomplissement de votre mission à Djibouti et je sais que je peux compter sur chacun d'entre vous pour continuer de faire vivre ce bien collectif et cette maison de savoir, de développement intellectuel et personnel et de tolérance qu'est le lycée.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs les Professeurs et Membres du personnel administratifs, rassemblés en intersyndicale, que l'Ambassade est mobilisée, attentive à l'évolution de la situation au Lycée français de Djibouti et reste à votre écoute.



Dana PURCARESCU